

PRÉ-REQUIS

Biologistes médicaux

TARIF

PRIX INSCRIPTION : Montant pouvant être pris en charge par l'ANDPC : 1176,00 €

INDEMNISATION : votre indemnisation sera à hauteur de 784,00 €

INSCRIPTION

INSCRIPTION SUR LA PLATEFORME ARMORIS

Vous pouvez vous inscrire :

- Soit sur notre site : <https://formations.armoris.bzh/course/1770975512>
- Soit en scannant directement le QR code pour accéder à la page d'inscription.



INSCRIPTION SUR AGENCEDPC.FR (OBLIGATOIRE POUR LES LIBÉRAUX)

- Vous connecter à votre espace personnel sur le site www.agencedpc.fr à l'aide de votre identifiant et de votre mot de passe générés lors de la création de votre compte.
- Indiquer la référence Action N° **38442325004** dans la rubrique "Recherches Actions" et cliquer sur "Rechercher".
- Cliquer sur "Détail DPC" en haut à droite de la page.
- Descendre en bas de la page et cliquer sur le bouton "S'inscrire" à la session choisie.
- Cliquer sur "Valider"
- Un email sera envoyé par le DPC à Armoris pour validation de votre inscription dans le cadre du DPC.

 Nos formations peuvent être adaptées aux personnes en situation de handicap, dans la mesure de nos possibilités. Nous vous invitons à nous signaler toute situation nécessitant une adaptation.



LIEU DE LA FORMATION

44000 Nantes

En cas de problème pour vous inscrire, ou pour tout renseignement concernant l'inscription, vous pouvez nous contacter :

Cidalia Dos Santos, Directrice formation : **par tel** : 06 38 69 13 21 ou **par mail** : cidalia.dossantos@armoris.bzh

Maëva Jomain, Chargée de communication : **par tel** : 02 23 45 04 05 ou **par mail** : maeva.jomain@armoris.bzh

Armoris/ BIOCOM OUEST - Le Kléber - 55 bis rue de Rennes - 35510 CESSON SEVIGNE / T.02 23 45 04 05 - F. 02 23 45 04 08 / www.formations.armoris.bzh
SARL au capital de 50 000€ - Filiale à 100% du SBBPL (Syndicat Biologistes Bretagne Pays de Loire)
RCS Rennes - SIRET 409 473 378 000 35 - TVA FR 21409473378 - N° d'enregistrement organisme de formation : 53 35 058 64 35



ROLE DU BIOLOGISTE MEDICAL : EN TANT QU'ACTEUR DANS LA SANTE SEXUELLE

N°ANDPC : 38442325004

Publics visés : Biologistes médicaux



24 et 25
septembre 2026



14H00



NANTES

INTERVENANTS

Docteur Eric BILLAUD - Infectiologue

Docteur Elisabeth GARNIER - Virologue

M. Patrick BLANCO - Immunologiste

M. Olivier GARNIER - Biologiste médicale

ROLE DU BIOLOGISTE MEDICAL : EN TANT QU'ACTEUR DANS LA SANTE SEXUELLE

INTRODUCTION

Avec l'évolution des dispositifs de dépistage des IST sans ordonnance ("Mon test IST"), le biologiste médical est plus que jamais un acteur central de la santé sexuelle. Cette formation apporte les clés réglementaires, cliniques et pratiques pour accompagner les patients, renforcer la prévention, et sécuriser le parcours de dépistage.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Aborder la sexualité avec son patient avec une communication adaptée.
- Orienter le diagnostic d'une lésion génitale et traiter une IST.
- Proposer un dépistage et une prévention combinés.
- Dépister l'existence ou la probabilité de violences sexuelles ou d'addiction sur certains signes et d'agir en conséquence.
- Orienter le patient dans un parcours de soin adapté.

Programme

Jour 1 : 24 septembre 2026 (9h - 12h30 à 13h30 17h30)

ACCUEIL, PRÉSENTATION ET ÉMARGEMENT 8H30 - 9H00

LE CONTEXTE 9H00 - 12H30

Contenu :

- Stratégie nationale de santé sexuelle.
- Épidémiologie VIH
- Les limites du dépistage
- Pourquoi VIH test
- Pourquoi les extensions aux IST
- Le principe de prévention combinée

MODULE 1 : VIH : ACTUALITES SUR LA PRISE EN CHARGE ? 9H00 - 12H30

Contenu :

- Diagnostic et suivi biologique de l'infection VIH
- Comorbidité
- Prise en charge thérapeutique
- La prévention (en particulier pour les populations ou pratiques à risque)
- La prophylaxie pré-exposition (PrEP)
- Le traitement post-exposition (TPE)...

MODULE 2 : ANALYSE DES CAS CLINIQUES 13H30 - 14H30

3 cas cliniques seront discutés lors de ce temps d'analyse avec les participants.



MODULE 3 : LES INFECTIONS SEXUELLEMENT TRANSMISSIBLES 14H30 - 16H30

Objectifs :

Permettre au biologiste de réactualiser leurs connaissances sur les infections sexuellement transmissibles afin d'être capable d'identifier, orienter et être vecteur de bonnes informations auprès du patient

Contenu :

- Infections virales et bactériennes sexuellement transmissible
- Les hépatites à risque de transmission sexuelle nécessitant une vigilance particulière lors de la rencontre d'une personne porteuse d'IST.
- Quelles informations données aux patients
- Quelle prise en charge des IST (Gonococcie, chlamydie, lymphogranulome vénérien, syphilis pour tout ce qui concerne le diagnostic et la prise en charge et hépatite virale sexuellement transmissible).

Questions- réponses

BILAN DE LA JOURNÉE 16H30 - 17H30

Jour 2 : 25 septembre 2026 (9h - 12h30 à 13h30 17h30)

ACCUEIL, PRÉSENTATION, CONTEXTE ET ÉMARGEMENT 8H30 - 9H00

MODULE 1 : COMMENT COMMUNIQUER EN SANTE SEXUELLE 9H00 - 12H30

Contenu :

- Contenus théoriques et thèmes des cas pratiques
- Faux positif en sérologie VIH
- Dépistage d'une infection VIH
- Chemsex
- Grossesse non désirée
- Violence

MODULE 2 : BOITE A OUTIL DU PARCOURS DE SANTE 13H30 - 16H30

SYNTHÈSE ET BILAN DE FORMATION 16H30 - 17H30

Modalité durée : 14H
Format : **PRESENTIEL**
QCM pré et post +
Q/R tout au long de la formation
Evaluation de satisfaction